



M'as-tu lu ?



EDITO

Bonjour à toutes et à tous, **Re voilà le M'as tu lu !**

Je me présente Bruno Léveque, votre nouveau maire, entré en fonction le 25 mai. 2020. Le conseil municipal élu le 15 mars 2020, au début de la crise sanitaire, a connu et connaît toujours un début de mandat mouvementé à cause de ce Covid19 qui bouleverse nos vies.

Ces conditions n'entament en rien notre motivation et déjà de nouveaux projets ont abouti pour certains et sont en phase de réalisation pour d'autres, comme vous pourrez en prendre connaissance lors de la lecture des articles du journal.

J'espère pouvoir remettre en place des moments de convivialité qui nous manquent à tous mais qui pour l'instant nous sont interdits, je sais que pour vous aussi se retrouver est compliqué.

Je préfère rester positif et optimiste, mon équipe et moi-même sommes mobilisés pour vous aider dans vos demandes et travailler sur les dossiers, nous restons à votre disposition.

Nos employés communaux ont continué leur activité pendant toute cette période difficile ce qui nous a permis de garder l'embellissement de notre commune, de nos espaces verts. Le conseil, le secrétariat, les employés et moi-même sommes engagés pour le bien-être de notre commune.

Merci de votre confiance, restez prudents et prenez soin de vous. Je vous souhaite une bonne lecture de ce nouveau numéro.

Bruno Leveque, maire de GLISOLLES

L'équipe communale



De gauche à droite :

Céline ZIANI, Vanessa MINTENS, Ludovic DRU, Valérie DRU, Bruno LEVEQUE, Vincent PORTIER, Jimmy PINARD, Jean-Yves DOERR, Céline MIGEOTTE, Yannick BANCE, Sébastien PICQUE, Vincent LEDUC, Charlène GERBAULT, Ludovic SURIRAY, Françoise DUCHANGE

Les commissions communales

COMMISSION BUDGET

Bruno LEVEQUE
Jean-Yves DOËRR
Sébastien PICQUE
Jimmy PINARD
Yannick BANCE
Ludovic Dru
Céline MIGEOTTE

RÉHABILITATION DE LA BIBLIOTHÈQUE

Vincent PORTIER
Françoise DUCHANGE
Céline ZIANNI
Vincent LEDUC
Charlène GERBAULT

SÉCURITÉ INCENDIE

Bruno LEVEQUE
Ludovic DRU
Yannick BANCE
Jimmy PINARD

COMMISSION NOEL DES ENFANTS

Céline MIGEOTTE
Valérie DRU
Charlène GERBAULT

COMMISSION LOISIRS

Jimmy PINARD
Sébastien PICQUE
Céline MIGEOTTE
Valérie DRU
Bruno LEVEQUE
Vincent PORTIER

COMMISSION CIMETIÈRE

Céline MIGEOTTE
Valérie DRU
Bruno LEVEQUE
Jimmy PINARD
Vincent PORTIER

AMÉNAGEMENT DES MARES

Jean-Yves DOËRR
Sébastien PICQUE
Françoise DUCHANGE
Ludovic SURIRAY

Vos représentants dans les structures intercommunales

Les principales structures intercommunales sont :

- La communauté de communes pays de Conches
- Le Syndicat Intercommunale d'Electricité et de Gaz de l'Eure
- Le Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire
- Le Syndicat intercommunal de construction d'entretien et de gestion des gymnases du secteur scolaire d'Évreux.

DÉLÉGUÉS COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Bruno LEVEQUE
Jean-Yves DOËRR

DÉLÉGUÉS AU SIEGE

Bruno LEVEQUE
Ludovic SURIRAY

DÉLÉGUÉS AU SIVOS

Vanessa MINTENS
Céline MIGEOTTE
Charlène GERBAULT
Sébastien PICQUE

DÉLÉGUÉS AU SICOSSE

Vincent PORTIER
Sébastien PICQUE

Nos Projets

LA DÉFENSE INCENDIE

Depuis le 1er mars 2017, le Règlement Départemental de Défense Contre l'Incendie définit les modalités de la lutte contre l'incendie dans l'Eure. Ce règlement précise que la commune est en charge de la gestion et de l'entretien des équipements permettant d'assurer la défense Incendie communale en respectant le règlement départemental.

Si les objectifs (Défense des Eurois et de leurs biens, Garantir la sécurité des pompiers, protéger les maires) sont parfaitement compréhensibles et légitimes, ce dossier de mise en conformité de la globalité de la commune représente un dossier particulièrement lourd tant sur le plan de la complexité que du coût énorme qu'il représente pour les finances communales.

La précédente équipe communale a fait réaliser une première étude précieuse qui a abouti à un schéma communal de défense Incendie indispensable pour avoir une vision globale du dossier.

Cette étude apporte un premier chiffrage pour la mise en conformité totale de la commune de plus de 800 000 € HT (dont environ 220 000 €HT considérés comme prioritaires). Si ce chiffre doit être relativisé car il n'intègre pas les subventions du département et de l'état possibles sur ce dossier, et certains choix techniques qui pourraient réduire la facture, il nous paraît indispensable de vous alerter sur ce sujet qui risque de contraindre nos actions tant sur le plan budgétaire qu'humain.

L'équipe communale est mobilisée sur ce sujet pour trouver des solutions tout en préservant, au mieux, les finances communales. Dans l'immédiat, des tractations au niveau national nous incitent à avancer tout en restant prudent.

Nous vous tiendrons informés des avancées sur ce dossier.

Sébastien Picque

LES DÉPLACEMENTS DOUX

Afin de faciliter l'usage du vélo dans notre commune, la nouvelle équipe a décidé la mise en place de 2 range-vélos, un devant la mairie, et un dans notre école afin que nos enfants puissent ranger en toute sécurité leur bicyclette.

Pour faciliter les déplacements, le chemin du pré de la Rochette est également finalisé

Sébastien Picque



Les projets en cours

LES LOCAUX ET BÂTIMENTS COMMUNAUX EN TRAVAUX

La salle des fêtes communale, juxtaposée, à la mairie est un lieu de rencontre pour les manifestations comme des anniversaires, mariages, retraites ou toutes autres occasions de faire la fête. Les associations locales sont également les acteurs principaux, qui contribuent à faire vivre ce lieu.

Après de nombreuses années de bons et loyaux services, il était tant de lui offrir une nouvelle «tenue de soirée».

Sur la période estivale, les employés communaux ont sorti pinceaux et rouleaux pour appliquer des couleurs plus neutres, plus tendances. Le plafond et les éclairages vont également être restaurés d'ici peu avec des matériaux plus modernes mais aussi plus économiques avec de l'éclairage à LED.

Les employés communaux ont également pris en charge le parquet de la pièce au-dessus de la salle des fêtes. Décapage et ponçage complet de toute la surface et pose d'un vitrificateur ont permis de faire «peau neuve» sur ce sol marqué par le temps.

Pour poursuivre sur les travaux, la nouvelle équipe va poursuivre les projets initiés par l'ancien mandat. Après l'achat d'un nouveau camion-benne l'an dernier, il s'avère que ce nouvel équipement ne peut être mis à l'abri. Il s'impose donc de revoir le bâtiment tech-



nique. Des devis d'agrandissement sont en cours, afin de mettre hors des intempéries la totalité du matériel communal (camion, remorque et tout autre matériel et outillages).

L'équipe du conseil municipal souhaite saisir cette opportunité pour remercier tous nos employés municipaux qui comme à chaque occasion ont su nous démontrer leur engagement et leur volonté de toujours bien faire.

Jimmy Pinard

AMÉLIORATION DE L'ACCESSIBILITÉ DU CIMETIÈRE

Mr le Maire et une partie de l'équipe communale ont commencé à mettre en œuvre un projet d'amélioration de la circulation dans le cimetière, afin que chacun puisse s'y rendre sans difficulté. Nous avons fait réaliser trois devis auprès d'entreprises de la région, effectué une demande de subvention auprès de la dotation d'équipement des territoires ruraux (D.E.T.R), qui nous a été accordé à hauteur de 60% du montant HT, soit 30% (5904€) par l'état et 30% par la région (5904€), basé sur un devis de 19680€. L'entreprise et les matériaux ont été choisis.

Le top départ des travaux est pour très bientôt.

Céline Migeotte



Les projets à venir

REMISE EN ÉTAT DE NOS MARES

Plusieurs mares existent sur le territoire de notre commune. Elles devraient être le siège de la biodiversité. Malheureusement, le manque d'entretien depuis plusieurs années entraîne leur assèchement progressif. Nous avons le projet de les nettoyer afin de recréer un environnement agréable, qui pourra devenir le lieu de promenade et de rencontre, voire de pêche communale.

Actuellement, nos employés communaux sont intervenus pour éliminer la majeure partie des déchets végétaux à l'origine de leur assèchement.

Il faut maintenant les faire curer pour rétablir leur hydrographie. Nous espérons pouvoir réaliser ceci avant la prochaine saison.

Jean Yves Doërr



RÉHABILITATION DE LA BIBLIOTHÈQUE

Un petit point sur le projet de la bibliothèque. Les autorisations administratives nous ont été accordées. Nous allons pouvoir nous réunir pour étudier les propositions de l'architecte avant la fin de l'année, et rénover notre bâtiment communal l'année prochaine.

Les travaux nous permettront de disposer d'une bibliothèque avec accès aux personnes handicapées à mobilité réduite, et de deux appartements à l'étage du bâtiment qui sera également sauvé des affres du temps

Pour ces deux appartements cela nous permettra d'avoir une proposition de logement

sur la commune à de nouveaux habitants. Il faudra également étudier le financement, le budget communal plus les emprunts.

Pour ce projet nous ferons appel aux habitants de Glisolles pour organiser le déménagement de la bibliothèque au moment des travaux.

Nous comptons sur votre implication.

Jimmy Pinard



REFONTE DU SITE INTERNET

Notre site Internet www.glisolles.fr que nous vous invitons à consulter régulièrement commence à porter le poids des ans. L'équipe municipale a prévu de s'atteler à la tâche de la réalisation d'un nouveau site pour que nous puissions nous doter d'un outil sûr, pratique et convivial, ou chaque habitant de la commune pourra trouver facilement une information à jour.... A suivre ...

Sébastien Picque

INFORMATIONS MUNICIPALES

L'ACTION SOCIALE DANS NOTRE COMMUNE

Toutes les communes de plus de 1500 habitants possèdent obligatoirement un CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), outil principal pour mettre en œuvre les solidarités et organiser l'aide sociale au profit des habitants qui en ont besoin.

A Glisolles, le conseil municipal a préféré prévoir un budget dédié afin qu'un accompagnement (orientation, aide spécifique...) puisse être apporté aux habitants qui en auraient besoin et qui en formuleraient la demande.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser à la mairie (02.32.37.15.27)

Quelques lieux ressources sur notre territoire :

- Le service social départemental est un lieu d'écoute, d'informations et de conseils
1 rue de Sainte Marguerite à Conches / Vous pouvez contacter le secrétariat au 02.32.30.08.86
- Le service de Protection Maternelle et Infantile (PMI)
1 rue de Sainte Marguerite à Conches / 02.32.30.10.76
- Caisse d'Allocations Familiales de l'Eure (CAF)
Allée des Soupirs CS 82601 27086 Evreux cedex 0 820 25 27 10 - www.caf.fr
- MAILISO : la Maison du Lien Social anciennement MJC de Conches)
4 rue St Foy à Conches / 02.32.30.23.15 <http://www.espacemailiso.net/>

Françoise DUCHANGE

RÉSULTATS ÉLECTIONS SÉNATORIALES 2020

Liste	Voix	Sièges
Liste localiste présentée par le Rassemblement National pour le rééquilibrage territorial (LRN)	21 (1,10%)	0
Unis pour nos communes et la ruralité (LUD)	953 (49,77%)	2
Changeons d'Eure (LVEC)	45 (2,35%)	0
L'Eure en commun (LUG)	306 (15,98%)	0
Ensemble Pour l'Eure (LDVC)	589 (30,76%)	1
Alliance des élus de l'eure (LDIV)	1 (0,05%)	0

Ont été proclamés élus : Hervé Maurey, Kristina Pluchet et Sébastien Lecornu

AMÉNAGEMENT DES DOMICILES ET CONTRAINTES JURIDIQUES

En France, le plan local d'urbanisme (PLU) est le principal document de planification de l'urbanisme au niveau communal (PLU). Il remplace le plan d'occupation des sols (POS). C'est un projet global d'aménagement de la commune dans un souci de respect du développement durable dans le cadre du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), tout en respectant les politiques d'urbanisme, d'habitat et de déplacements urbains. Le PLU est régi par les dispositions du code de l'urbanisme.

Pour prendre connaissance du PLU de notre commune, Je vous engage à aller le consulter sur le site www.glisolles.fr ou en mairie.

Il sera mis en application l'année prochaine.

Ce document, qui permet de garder une commune harmonieuse au fil du temps, impose à chacun des contraintes. Il n'est pas possible de faire tout ce que l'on veut chez soi sans un minimum de formalité. Dans le doute, nous vous invitons à nous solliciter en mairie pour vous aider dans vos projets.

Les déclarations ont été regroupées en trois autorisations : permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir.

Toutes les constructions neuves sont soumises au permis de construire, y compris celles ne comportant pas de fondations. Par ailleurs, relèvent du permis d'aménager notamment certains lotissements, les installations et travaux divers.

Le régime de la déclaration préalable s'applique aux travaux, installations et aménagements de moindre importance. Le régime d'exemption concerne les constructions, aménagements, installations et travaux de très faible importance et ceux dont la durée de maintien en place est faible. Les tra-

voux couverts par l'exemption ne sont pas dispensés de l'obligation de conformité aux règles d'urbanisme relatives à l'utilisation des sols.

Le permis de démolir est obligatoire pour les constructions relevant d'une protection particulière ou situées dans des secteurs à enjeux (secteurs sauvegardés, sites).

Toute opération volontaire, entraînant la destruction de l'état boisé d'un terrain et mettant fin à sa destination forestière est considérée comme un défrichement et nécessite une autorisation préalable, sauf si elle est la conséquence indirecte d'opérations entreprises en application d'une servitude d'utilité publique. Le dépôt de la demande ne vaut pas autorisation.

Bruno Leveque

COVID

Que pensez-vous du COVID ?

On vous en parle tous les jours. Bien entendu, vous savez qu'il s'agit d'une maladie grave, dont l'origine reste encore méconnue. Je suis amené à soigner au quotidien des patients, qui ont été victimes du COVID au début de l'épidémie. Actuellement, ils sont encore dans une phase de récupération : fatigue, gêne respiratoire, troubles de mémoire....Les actualités nous annoncent une recrudescence de l'incidence sur la population, tout particulièrement sur la tranche des 20/30 ans. Il faut espérer un vaccin ou un traitement efficace. Mais quand ???

La communauté scientifique travaille à cela. Il n'y a jamais eu autant de moyens de mis en œuvre autour de cette recherche.

A ce jour, la seule solution qui nous est offerte est de maintenir en permanence les gestes barrières :

- Distanciation à 1,50m
- Port de masques efficaces et non fantaisistes
- Utilisation de gel hydro alcoolique ou lavage régulier des mains.

Des masques sont toujours disponibles à la mairie pour les Glisollois qui ne sont pas venus les chercher.

PROTEGEONS NOUS. PROTEGEONS LES AUTRES, PRENEZ SOIN DE VOUS

Docteur Jean-Yves Doërr

REPAS DES ANCIENS

Depuis bien des années, le mois d'octobre à Glisolles annonce un grand moment de convivialité autour d'une bonne table et animations avec nos « anciens » de la commune. Malheureusement, la situation sanitaire si particulière nous a obligé à prendre une décision, difficile mais raisonnable, d'annuler ce fameux « repas des anciens ».

Cependant, à l'unanimité, vos élus municipaux ont décidé de ne pas oublier nos administrés concernés d'autant plus ceux vivant avec un sentiment d'isolement plus marqué qu'habituellement. Un coffret garni sera donc offert à tous nos « anciens » de plus de 62 ans.

Comme cette Covid-19, invitée non désirée cette année, ne doit pas toujours être une contrainte, nous nous devons de retourner la situation en notre faveur. Et c'est ainsi que vos conseillers municipaux ont pris la décision de prendre eux même en charge la distribution à domicile de ces cadeaux en début du mois de décembre. Cette occasion permettra de partager un moment d'échange avec un ou deux de vos élus. Un sourire certes masqué et à distance (barrières sanitaires obligent) permettra d'ouvrir une petite parenthèse conviviale en évoquant vos doléances, vos envies ou vos

bonnes idées.

Si toutefois un prétendant à ce cadeau ne souhaite pas recevoir la visite d'un élu, il est invité à se faire connaître auprès de la mairie par simple appel téléphonique, e-mail, lettre manuscrite ou visite à notre secrétaire toujours à votre disposition.

Jimmy Pinard

NOËL DES ENFANTS

Comme tous les ans et malgré la situation sanitaire, les enfants de la commune nés entre 2010 et 2020 auront leur cadeau offert par la commune. Le spectacle ne pouvant avoir lieu, lutins et Père Noël seront au rendez-vous pour la distribution des cadeaux et la légendaire photo souvenir dans le respect des consignes sanitaires. Une organisation a été réfléchie afin d'éviter les regroupements.

Nous avons pris la décision d'aménager cet événement sur des créneaux horaires qui seront communiqués à chaque famille. Dans le cas où vous n'auriez pas reçu le coupon de réponse, merci de prévenir rapidement la mairie.

Céline Migeotte

LES ANTENNES

La couverture des zones blanches et le développement de la 5G imposés par l'État aux opérateurs nous amènent à la construction d'antennes sur notre territoire. Suite à des études, celles-ci suivent la voie ferrée et sont à 8 kilomètres d'intervalles maximum

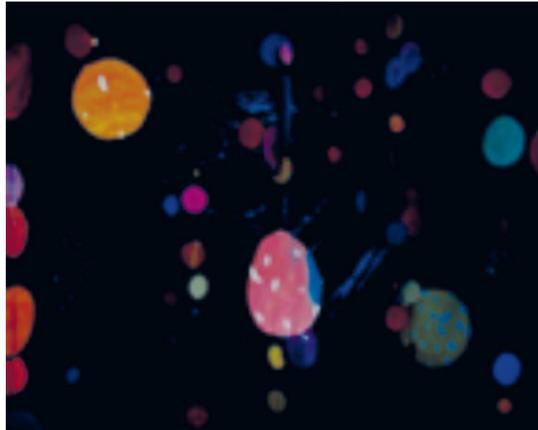
Une première a été installée à Grigneuseville, une seconde sera implantée au bourg en direction de Gaudreville. Nous sommes à votre disposition à la mairie pour des renseignements complémentaires.

Bruno Leveque

NOS ÉCOLIERS VOUS RACONTENT

Les trois classes de l'école de Glisolles ont visité une exposition à la Source

Avec le bus du SIVOS, nos 3 classes sont allées à la Guéroulde où se trouve La Source, un lieu artistique, pour visiter une exposition.



Dans une première salle, on a observé des tableaux sur le thème des planètes.

Puis nous sommes allés dans d'autres salles pour continuer à regarder des œuvres sur les planètes. Il y avait des jeux, des photos, des tableaux et des sculptures.

Ensuite, on a participé à un atelier artistique : avec des ballons de baudruche de la peinture et des pochoirs, on a tracé des planètes

A midi, nous avons mangé à l'extérieur sous un abri. Chacun avait un pique-nique.

Après le repas, nous avons fait un rallye photo pour découvrir des détails d'œuvres situées dans le parc. Il y avait plusieurs groupes.

Pour finir la journée, on a fait une balade dans le parc de la Poultière et on a vu des canards, des oies, des chèvres et des cygnes noirs avec le bec rouge.

Puis nous sommes revenus à l'école avec le bus du SIVOS conduit par Jean-Louis.

C'était trop bien !

La classe de Madame Vazard (CE2-CM1)

UN PETIT MOT DANS «M'AS-TU LU ?»

Nous désirons que ce journal soit aussi le vôtre.

Si un sujet vous intéresse, si vous voulez donner votre avis sur un événement, proposer une action de soutien solidaire ou une démarche écologique, comme déjà certains Glisollois nous l'ont suggérés, n'hésitez pas ...

Le but de ce journal est de penser collectif, nous pourrions vous accompagner dans votre démarche

Bruno Leveque

LES ASSOCIATIONS DU VILLAGE

Réunion des anciens de la commune

CLUB DE L'AMITIE

Le lundi 14h / 17h

Mme ETIENNE : 02 32 37 10 32

Sport

GLISOLLES EN FORME

Le mardi 18h / 20h

Le mercredi 9h /12h

Mme JUERY : 06 33 66 88 22

Atelier Théâtre

CLUB DE THEATRE

Le mardi 19h / 20h

Fabienne au 07 81 02 90 42

Atelier Loisirs

GLISOLLES LOISIR

Le mercredi 14h / 17h

Mme TAILLEFUMIER : 02 32 37 18 42

Atelier Photo

CLUB PHOTO GLISOLLOIS

Le vendredi 18h / 20h

M CHAUVET : didierchauvet@wibox.fr

Atelier Pêche

CLUB MOUCHE

Le samedi 14h / 17h

M DELABARRE : 06 76 13 21 13

AAPPMA LA TRUITE DE L'ITON POUR LES INFOS

Associations des Parents d'élève

AMIGAG

M SURIRAY

Si vous souhaitez créer une association ou cherchez à mettre en place une activité ou une animation dans le village,

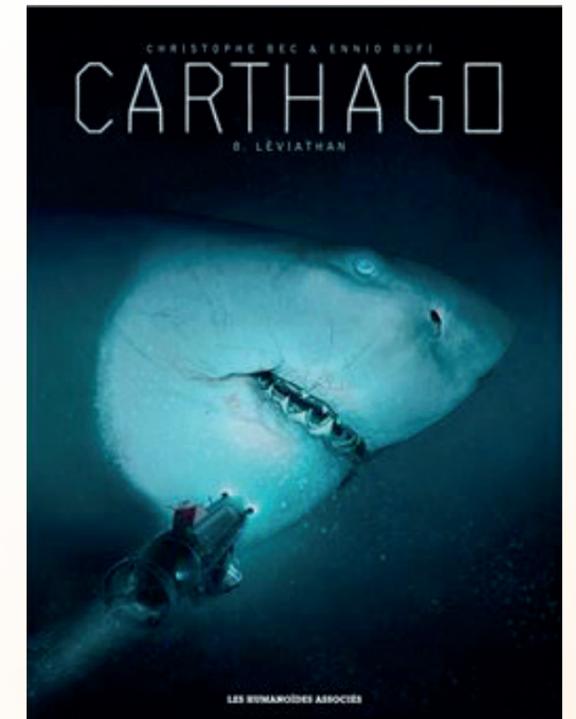
n'hésitez pas à nous contacter. Nous étudierons votre projet et nous vous apporterons notre aide et notre soutien si possible.

BIBLIOTHÈQUE

CARTHAGO Les Mégalodons de retour à la bibliothèque

Lors d'un forage dans une caverne sous-marine, des scaphandriers sont attaqués par un mégalodon, ancêtre préhistorique du requin, il est le plus féroce prédateur des mers que n'ait jamais connu notre planète.

La découverte de spécimens qui ont survécus remet en question l'équilibre écologique de la planète et la survie de l'humanité.



C'est une super histoire en 11 tomes avec de multiples rebondissements, un scénario plein de suspense et de belles illustrations.

A découvrir ou à relire à la bibliothèque municipale.

Rappel des horaires d'ouverture :

Mercredi 10h - 12h,

Jeudi 10h30 - 12h,

Vendredi 17h - 19h,

Samedi 10h30 - 12h.

N'oubliez pas de venir masqué.

Marc Jeandenand

Tenez vous informé, retrouvez l'actualité communale

Sur le site internet www.glisolles.fr

Sur smartphone avec l'application Panneau Pocket

Sur Facebook 

Passion Rime Avec Métier
Baratte philippe
Menuisier. Plaquistre

Baratte Philippe
Gérant

3 route de Conches
27190 Glisolles
Tel : 06 69 66 10 21



Coiffure
à Domicile

Du lundi au samedi

06 07 21 05 81
02 32 37 92 81

Balayage
Coloration
Assouplissement

Béatrice Lefebvre Joret



A2B gencement

06.67.20.81.29



AV ASSAINISSEMENT
GLISOLLES
VIDANGES

Vidange fosses toutes eaux - Bacs à graisse
Décanteurs - Débouchage canalisations
Inspection vidéo avec ou sans rapport

27190 GLISOLLES
02 32 37 67 31 - 07 71 82 86 08



Réparation-Dépannage

ESSENTIEL AUTO

Benoit MARIE
140 allée de la sapinière
27190 Glisolles

06.81.46.54.44
essentiel.auto@orange.fr



RLC Rémy
Lepelletier Chauvet

ENTRETIEN EXTÉRIEUR

- Tonte de pelouse
- Taille de haie
- Débroussaillage
- Coupe de bois
- Plantation
- Démoussage de toiture

06 28 62 33 49
3, route de Fermiers Haut Clocher
27190 Glisolles



BC RENOV
iso plâco peinture et divers travaux

BRITEAU CHANYNG
Devis gratuit

06.59.45.99.01
chacha272011@hotmail.fr

33 allée du mont planté
27190 GLISOLLES



M.R. FORMATION 06 61 71 56 41
Mickael Rayer

Formations liées à la sécurité

- Initiation incendie
- Equipier de Première Intervention (EPI)
- Evacuation
- Système de Sécurité Incendie (SSI)
- Prévention et Secours Civiques (PSC1)

MR FORMATION Siren : 517 401 782 Informations : mr.formation.contact@gmail.com



Permanences de la mairie
Lundi et Jeudi de 17h00 à 19h00 - Mercredi de 9h00 à 12h00

Directeur de la publication : Bruno Leveque
Adresse : Rue du duc de Clermont Tonerre
Tél. : 02 32 37 15 27 - E-mail : mairie@glisolles